



NOUVELLES RÈGLES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

CADRE DE LA CONFÉRENCE:

En date des 31 mai et 1er juin 2017, OBERSON ABELS a organisé un séminaire au sujet des nouvelles règles en matière de protection des données. Ce séminaire a réuni une centaine de participants. L'Union européenne a significativement renforcé ses règles en matière de protection des données. En Suisse, un avant-projet de révision de la loi sur la protection des données a été récemment publié en vue d'aligner le droit suisse sur les nouveaux standards européens. Ces nouvelles règles auront un impact important sur de nombreuses entreprises suisses. Ce séminaire a permis aux participants de se familiariser avec les nouvelles règles, qui entreront en vigueur en 2018 (voir 2019), mais requièrent des travaux préparatoires en 2017 déjà. Me Cyril Pierre-Beausse (www.claw.lu), spécialiste reconnu des règles européennes, est intervenu lors de ce séminaire. Dans ce contexte, Philipp Fischer et Antoine Amiguet ont également publié un article dans le quotidien le Temps

AUTEUR:

Antoine Amiguet, Philipp Fischer, Cyril Pierre-Beausse

DATE:

1 juin 2017

LIEU:

Genève et Lausanne

ORGANISATION:

Oberson Abels SA